



Montreuil, le 24 avril 2020

- Aux syndicats CGT des Conseils départementaux et Métropoles
- Aux CSD
- Aux CFR
- Aux professionnels travaillant au sein des services :
 - CCAS, Centre communal d'action sociale
 - IDEF, Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille
 - Services ASE, Aide Sociale à l'Enfance
 - Services des Assistants familiaux
 - des Conseils départementaux et Métropoles
 - Services sociaux des Conseils départementaux Métropoles
 - Service de la PMI, Protection Maternelle Infantile
- Services de la PJJ

Protection de l'enfance, travail social : COVID19 - État des lieux

Chères et chers collègues,

En cette période de confinement, la fédération CGT Services publics et le syndicat national CGT-PJJ tiennent à vous rappeler que nous restons présents et attentifs aux difficultés que vous rencontrez pour poursuivre l'exercice de vos missions.

C'est pourquoi nous tenons à recenser un maximum d'informations sur la réalité du terrain, en temps normal et pendant ce confinement, afin de pouvoir interpeler les directions et le gouvernement sur vos conditions de travail et les réponses à apporter aux personnes que vous accompagnez.

En ce sens, **vous trouverez ci-joint un tableau, non exhaustif, à remplir et à nous retourner** afin qu'il puisse nous servir de base de travail pour avoir une expression et pour renforcer nos revendications pendant et après cette période de confinement et ainsi rappeler aux directions (qu'elles soient locales ou nationales) notre position et nos revendications dans le domaine de l'enfance en danger (prévention, protection des mineurs)

Pour complément, nous tenons à vous préciser que nous avons bien conscience qu'en « temps normal », l'ensemble des missions qui sont exercées par chacun d'entre vous sont essentielles.

Ici, lorsque nous vous proposons de répondre à ce que sont les missions prioritaires, c'est bien durant ce temps si particulier de nécessité absolue de protection sanitaire que nous avons besoin de savoir quelles missions ne peuvent être arrêtées.

Merci de vos retours et de les adresser par mail à :

- Christine Lacan-Nonis, c.lacan-nonis@fdsp.cgt.fr

Collaboratrice technique de la fédération CGT Services publics, en charge du collectif fédéral médico-social